

L'armée française en 1914

Auteur : LCL Porte



Cliché : DR

Contrairement à une légende dorée, l'armée française du premier semestre de l'année 1914 n'est pas une institution au sein de laquelle règnent le calme et la sérénité. Depuis plusieurs années, crises et difficultés se multiplient et le statut social des militaires ne cesse de décroître, accentuant de graves difficultés de recrutement. Dans le même temps, depuis juillet 1911, le général Joffre a été nommé chef d'état-major général et vice-président du conseil supérieur de la Guerre, avec pour mission de préparer une guerre que la crise d'Agadir rend envisageable. Il cumule ainsi les responsabilités du temps de paix et du temps de guerre pour l'armée de campagne, mais l'autorité sur les directions d'arme du ministère et sur les places fortes lui échappent. Or, les premières assurent en pratique la gestion du personnel et, pour les armes savantes en particulier, disposent d'ateliers, d'arsenaux, de budgets en propre ; tandis que les secondes restent, même en temps de guerre, sous les ordres du ministre alors qu'elles totalisent le quart environ des effectifs et des milliers de pièces d'artillerie.

Face à cette situation, qui ne commence à s'améliorer que dans les mois qui précèdent

le conflit, les années 1911-1914 sont marquées par l'un des efforts d'adaptation et de modernisation les plus importants de notre histoire militaire récente, mais il faudra l'épreuve de la mobilisation puis de la guerre pour restaurer les liens, aussi bien internes qu'externes, qui assurent la cohésion de l'ensemble.

Un passé récent conflictuel :

Depuis la fin du XIX^e siècle, l'armée française a été traversée par une succession de crises qui, à la fois, entament sa notoriété dans l'opinion et nuisent à sa cohésion interne. Lors de « l'Affaire » et des campagnes de presse extrêmement virulentes conduites pour ou contre Dreyfus dans le pays, une majorité d'officiers, sans s'engager sur le fond dont ils ignorent tout, a le sentiment que les manifestations de sympathie en faveur du capitaine cachent une entreprise de déstabilisation de l'institution militaire, ce qui se traduit par la multiplication des réactions corporatistes de repli, qui ne font qu'alimenter les polémiques. Parallèlement, le développement d'une politique volontariste de « républicanisation » du haut commandement sous les gouvernements de la république radicale triomphante, accroît l'impression que l'armée est mal-aimée : le scandale des fiches sous le ministère André, le déclassement des généraux dans l'ordre protocolaire au bénéfice des hauts fonctionnaires et le régime opaque de l'avancement ne font qu'accroître cette perception. Au cours des années suivantes, la loi de séparation des Eglises et de l'Etat est souvent mal comprise dans un premier temps, et ce phénomène est aggravé l'année suivante par la querelle des inventaires puis les ordres d'expulser les congrégations. En proportion, peu d'officiers refuseront formellement d'obéir et quitteront l'uniforme en signe de protestation, mais une opposition diffuse à ces décisions est très largement partagée.

De même, puisqu'il n'existe pas à l'époque aux ordres du ministre de l'Intérieur de

forces de police susceptibles d'intervenir à l'occasion des mouvements sociaux, les unités, souvent de cavalerie, sont très fréquemment utilisées pour protéger telle usine, interdire l'accès à telle mine ou tel atelier, voire réprimer des manifestations. Nombreux sont ceux, parmi les jeunes cadres en particulier, qui s'interrogent sur le bien-fondé de ces engagements de la forme armée et y voient un emploi contre nature.

Des difficultés sociales récurrentes :

Depuis plusieurs années, la question des soldes et des conditions de vie des sous-officiers et des officiers subalternes est publiquement débattue. Au printemps 1913, plusieurs journaux réputés proches de l'état-major, et dont les articles sont relayés dans la presse quotidienne nationale conservatrice, mettent ce sujet à la Une de plusieurs numéros et l'on peut ainsi voir l'influent *L'Armée coloniale* titrer sur toute sa première page « La question des soldes. Pour ne pas crever de faim ». Les analyses se succèdent, sous la signature de généraux en deuxième section et de parlementaires réputés, mais le sujet ne commence à trouver de réponse un an plus tard. De même, les dossiers parallèles de l'habillement, de l'alimentation, des primes de campagne, et plus globalement de toutes les questions liées à la vie quotidienne provoquent de nombreuses insatisfactions que le (relatif) prestige de l'uniforme ne suffit plus à compenser.

Plus largement, les questions relatives à l'exercice de la liberté d'expression, d'association ou au droit de vote font partie des thèmes récurrents : les militaires seraient-ils, comme les condamnés, des citoyens de second ordre, alors que la République ne cesse de proclamer qu'ils tiennent une place essentielle dans la formation morale et civique des jeunes recrues ? Pourquoi leur seraient-il interdit, à eux-seuls dans le pays, de créer ces caisses coopératives qui permettent de venir en aide à un camarade en difficulté, dans lesquelles le gouvernement craint de voir l'émergence

d'une sorte de syndicalisme ? Il est de même nécessaire que le ministre de la Guerre multiplie les circulaires jusqu'à l'automne 1913 pour rappeler que les notations ne doivent pas être établies sur la base de rapports relatifs à la vie privée...

La situation matérielle des sous-officiers et des jeunes officiers ne peut s'améliorer que s'ils se marient avec un « beau parti », et les femmes de militaires sont relativement nombreuses à devoir travailler (comme dames de compagnie, dans le commerce, la confection, etc.), à une époque où cela reste socialement mal accepté. D'ailleurs, la gendarmerie est chargée d'enquêter sur la dot de la future épouse d'un officier et les capacités financières de sa famille, avant que l'autorisation hiérarchique indispensable ne soit accordée. Situation paradoxale qui exige de pouvoir « tenir son rang » dans la société sans que le salaire versé ne le permette : certains vivent de façon quasi-monacale, d'autres sont perclus de dettes, tous vivent entre eux dès lors qu'ils ne disposent pas de fortune personnelle.

Un sous-effectif chronique en officiers et sous-officiers :

L'une des difficultés majeures pour l'état-major général est celle du sous-encadrement chronique des unités. La situation matérielle peu enviable des sous-officiers limite le volume des engagements et des rengagements. Pour tenter de compenser le déficit en sous-lieutenants et lieutenants, toutes les adaptations réglementaires et législatives possibles sont utilisées : les limites d'âge pour que les sous-officiers puissent accéder à l'épaulette sont repoussées, les candidats ayant échoué aux concours d'accès des grandes écoles militaires sont autorisés à se représenter, les élèves-officiers de l'Ecole spéciale militaire sont promus chefs de section dès la fin de la première année, les étudiants des grandes écoles civiles de la République deviennent automatiquement officiers de réserve, etc.

Mais il ne s'agit toujours que de mesures partielles, qui permettent d'améliorer les chiffres théoriques totaux dans l'hypothèse d'une mobilisation, sans modifier considérablement la réalité quotidienne des corps de troupe. Le quotidien *La France Militaire*, proche de l'état-major général, ne se prive pas de relayer régulièrement ces insatisfactions, tout comme il ouvre ses colonnes (à travers sa rubrique « Courrier des lecteurs » en particulier) aux lieutenants et capitaines qui expriment leurs inquiétudes.

De graves questions d'emploi :

Enfin, à quoi sert l'armée métropolitaine jusqu'au printemps 1914 ? Force est de reconnaître que, souvent, elle s'ennuie. Les moyens disponibles pour assurer une instruction de qualité sont notablement insuffisants, qu'il s'agisse des munitions d'exercice, des camps d'entraînement, du nombre de chevaux tout simplement. L'instruction s'est adaptée à cette pénurie chronique : procédurière et empesée, elle insiste sur la forme, sur l'apparence, et sur ce qui coûte le moins cher, l'endurance individuelle du soldat. L'essentiel de l'emploi du temps reste consacré à des « revues de détail » et à des services au quartier. C'est ainsi que les exercices se déroulent généralement à proximité de la caserne au niveau de la compagnie et que les grandes manœuvres annuelles, en particulier, sanctionnent davantage l'aptitude à la marche du fantassin que la capacité des artilleurs à tirer juste et la presse spécialisée comme généraliste se fait très régulièrement l'écho de ces incohérences. Surtout, elles ne cherchent pas à analyser l'efficacité du travail des états-majors dont les ordres, même les moins pertinents, ne sont suivis jusqu'en 1912 d'aucune sanction.

Le commandement porte, sur ce point, une grande part de responsabilité : s'il n'est pas responsable du volume de moyens matériels que la nation attribue à ses armées, du moins l'est-il de l'usage qui en est fait. Or, les

témoignages abondent sur des généraux qui se révèlent incapables de développer la « coopération des armes » (essentiellement infanterie et artillerie) et qui, pour être sans doute d'excellents fantassins, cavaliers ou artilleurs, ne savent pas combiner l'emploi de moyens différents (bataillons d'infanterie, escadrons de cavalerie, batteries d'artillerie) pour en tirer le meilleur parti. Quittant le service actif, le général Pédoya publie sur ce point un véritable pamphlet (*L'armée n'est pas commandée*, Lavauzelle), avant que Joffre ne commence, dès 1912, à procéder à un profond renouvellement du haut encadrement.

Il en résulte également que les procédures du travail d'état-major, les questions de renseignement ou l'optimisation des matériels modernes sont relativement peu connues et que leur emploi reste soumis à bien des débats, en dépit de la parution de différents manuels provisoires en 1913 et 1914. Les mitrailleuses ou les véhicules automobiles sont peu intégrés dans la réflexion tactique, et le sont souvent par défaut.

Des réorganisations et mutations successives :



Cliché : DR

L'armée de terre est organisée depuis la loi du 24 juillet 1873 en régions militaires, qui donnent chacune naissance à un corps d'armée à la mobilisation. En métropole, on en compte dix-huit jusqu'en 1893, puis dix-neuf après la création du 20^e

CA de Nancy, vingt enfin à partir de 1913 avec la mise sur pied d'un 21^e corps sur la frontière de l'Est. Il convient d'y ajouter le

19^e CA d'Algérie-Tunisie, stationné en Afrique du Nord, et un Corps d'armée colonial dont les unités sont stationnées dans les ports de l'Atlantique et de la Méditerranée. Presque tous les corps métropolitains sont identiques, à deux (ou trois) divisions d'infanterie de deux brigades à deux régiments, une brigade de cavalerie et une d'artillerie, un bataillon du génie et un escadron du Train et l'ensemble des services de soutien. Chaque division dispose par ailleurs de ses propres éléments organiques (escadron de cavalerie, groupes d'artillerie, compagnie du génie), qui doivent lui permettre d'aborder la bataille dans les meilleures conditions.

Si cette organisation générale ne connaît pas de modifications significatives avant la Grande Guerre, les efforts de modernisation et de rationalisation voulus par Joffre commencent à porter leurs fruits et transforment les grands commandements par touches successives. L'infanterie et la cavalerie voient la création de compagnies de mitrailleuses et de cyclistes, le génie a vu se développer les spécialités de construction de voie de chemin de fer, de télégraphie et communications, d'aérostation, cinq régiments d'artillerie lourde sont en cours d'équipement lorsque éclate la Première Guerre mondiale, l'aéronautique est encore balbutiante mais compte déjà ses vingt-trois premières escadrilles, etc. Toutes ces créations induisent des mutations nombreuses, des mouvements de personnel, des déplacements de matériel, des changements de garnisons, etc., dont le rythme est accéléré au niveau des unités élémentaires par les nécessités de l'emploi pour le maintien de l'ordre intérieur.

Au hasard des réorganisations ou de besoins plus ou moins ponctuels, les batteries, les escadrons et les compagnies, voire les régiments en tant que tels, sont donc soumis à des déplacements fréquents. Il n'est pas rare que la même unité se déplace deux fois au cours de la même année au sein de la même région militaire, ce qui cause de nombreuses difficultés d'adaptations dans des locaux parfois vieillissants ou

insuffisamment spacieux, ce qui entretient une lassitude récurrente.

Et pourtant, une véritable intégration dans la cité :

Paradoxalement, constitués sur une base de recrutement régionale, sinon locale, les unités se sont peu à peu enracinées dans leur environnement proche. La présence des soldats en tenue est normale dans la moindre commune, du fait du maillage extrêmement dense sur le territoire des garnisons des quelques 400 régiments et des 50 bataillons, parmi lesquels l'infanterie constitue plus des trois quarts. Elle est même plus dense encore dans les régions frontalières du nord et de l'est : 3.500 hommes stationnent à Remiremont, ville de moins de 10.000 habitants. Dans les grandes régions fortifiées de l'Est (Epinal, Toul, Verdun), plusieurs dizaines de milliers d'hommes stationnent dans des communes dont l'essentiel de l'activité économique est parfois liée à la présence militaire. Au fil des années, les divisions et certains régiments sont fréquemment connus sous le nom de la ville où l'état-major tient garnison : le 41^e RI est celui de Rennes, la 2^e DC celle de Lunéville. Au total, 750.000 hommes environ sont stationnés en métropole, auxquels il faut ajouter les 65.000 de l'Armée d'Afrique, en Algérie-Tunisie, pour partie employés à la pacification du Maroc.

Dans les mois qui précèdent la Grande Guerre, un nouvel attachement de la population à ses soldats semble se faire jour. Cette évolution générale de l'état d'esprit public se manifeste à l'occasion du retour d'exercice à la caserne, lorsque les compagnies défilent en ville, ou quand la musique régimentaire joue pour la population dans le parc ou sur la place principale de la commune, le samedi soir ou le dimanche après-midi. En province, la presse locale annonce ces manifestations, invite le public à y assister et publie à l'issue des articles souvent particulièrement élogieux. Si ces marques formelles

d'estime, de confiance, voire d'adhésion populaire, à leurs unités de proximité ne témoigne en rien d'une compréhension ou d'une connaissance précise des questions militaires, elles marquent néanmoins un attachement à « leurs » soldats, qu'illustreront les départs pour la guerre en août 1914 lorsque la foule se massera sur les trottoirs pour accompagner les régiments vers les gares d'embarquement.

Une réelle cohésion interne :

Au sein de chaque unité, bien que ce constat puisse varier d'un chef de corps à l'autre, existe souvent une forte cohésion. La tradition républicaine, renforcée depuis les débuts de la III^e République, conduit les officiers de contact à traiter leurs hommes en « soldats-citoyens ». Au-delà des écrits bien connus d'un Lyautey, toute une littérature s'est développée au cours des années précédentes sur le rôle des cadres dans la formation morale et civique des recrues. Le sentiment d'appartenance à tel régiment est entretenu à la fois par la sacralisation du drapeau et par le recrutement régional évoqué plus haut. Les deux niveaux, national et local, se rejoignent ici, tandis qu'en fonction de l'histoire propre à chaque formation le commandement va rechercher dans les événements du passé des facteurs d'identification (campagnes prestigieuses, batailles du Premier empire, etc.), brodés en lettres d'or sur l'emblème régimentaire.

Ce sujet est d'autant plus souvent traité que les notions de « forces morales » reviennent avec une lancinante régularité dans tous les discours et tous les textes. On ne saurait s'interroger sur l'aptitude des armées françaises à faire campagne puisque le soldat est tout à la fois soutenu par la conviction qu'il défend une cause juste et est dépositaire de valeurs traditionnelles d'enthousiasme, de courage et de volonté. Personne ne doute de la réalité de la fameuse *furia francese*, dont on parle bien avant le début de la Grande Guerre, quintessence de ces qualités que l'on dit si

propres au tempérament « gaulois », qui expliquent et justifient en partie la priorité donnée à l'esprit d'offensive. Les articles dithyrambiques de la grande presse quotidienne, les fréquentes Unes des populaires suppléments hebdomadaires illustrés du *Petit Journal* ou du *Petit Parisien* entretiennent cet attachement du corps social à son armée, mais développent aussi de dangereuses illusions sur ses capacités réelles.

Quelles capacités opérationnelles ?

Si l'on met en balance les aspects négatifs et positifs évoqués ci-dessus, l'armée française de 1914 offre finalement un visage contrasté. Elle forme dans la nation un corps à part, à bien des égards idéalisé mais aussi soumis à de vives critiques et à de fortes pressions. Ses évolutions sont réelles mais lentes, non pas du fait des seules réticences d'un état-major général qui n'aurait rien compris à la guerre moderne, mais parce qu'en régime parlementaire absolu la moindre adaptation doit faire l'objet du vote d'une loi. Or, à l'Assemblée nationale, les gouvernements successifs peinent à obtenir dans la durée le soutien d'une majorité et les questions militaires ne sont pas traitées sous l'angle technique de l'utilité relative de telle ou telle proposition, mais sous le double filtre des contraintes budgétaires et luttes idéologiques (remplacement du « pantalon rouge » par une tenue de campagne plus discrète, développement de l'artillerie lourde, etc.).

Contrairement à ce qui est souvent dit, la doctrine française n'est pas totalement fixée. Si « l'offensive à outrance » connaît une indéniable faveur dans le corps des officiers, en cohérence d'ailleurs avec les idées en vogue dans la société civile, les textes réglementaires sont moins nets. Les décrets sur la *Conduite des grandes unités* et sur le *Service des armées en campagne*, adoptés à la fin de l'année 1913 et diffusés au début de l'année suivante, énoncent bien dans leur introduction toute l'importance

d'un esprit offensif résolu, mais ils détaillent aussi au fil des pages les mesures de précaution, préparatoires ou conservatoires, que le commandement de contact doit adopter. Enfin, il faut tenir compte des réalités du rythme d'instruction : l'immense majorité des officiers, sous-officiers et soldats présents sous les drapeaux en août 1914 ont été formés bien avant la publication des nouveaux règlements, dont ils ne connaissent souvent même pas l'existence. En fait, l'armée française ne part pas en guerre en ayant fait sienne la doctrine de « l'offensive à outrance » : elle part en guerre sans doctrine clairement établie.

Ainsi, la France dispose-t-elle au premier semestre 1914 d'un puissant outil militaire, encore en cours de modernisation et de montée en puissance et qui doit désormais donner la priorité à la formation des cadres et à l'instruction collective. Le processus n'est pas achevé et cette situation ambiguë se traduit aussi bien dans l'inexistence d'un plan de campagne (le Plan XVII ne concerne que la mobilisation et la concentration des unités) que dans les approximations doctrinales sur l'offensive.

La guerre transforme-t-elle tout ?

Du jour au lendemain, à la fin du mois de juillet, les permissionnaires commencent à être rappelés et, soudainement, l'inquiétude se fait jour lorsque, le 30 juillet, est décidée la couverture des frontières. Alors que le pays s'intéressait davantage au procès très médiatisé de madame Caillaux qu'à la dégradation des relations entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie ou entre l'Allemagne et la Russie, l'assassinat de Jaurès le 31 marque une rupture. Devant son cercueil, hommes politiques de gauche comme de droite se recueillent et annoncent l'Union sacrée que le président de la République et le président du Conseil appellent de leurs vœux dès le 4 août. Trois millions de réservistes prennent le chemin des casernes, où ils sont équipés et où les unités issues de la mobilisation sont constituées : le

pourcentage de réfractaires est extrêmement faible, ce qui témoigne de la confiance que le pays porte à son armée. Les effectifs des régiments d'active sont complétés (à 3.400 hommes dans l'infanterie) et les unités dédoublées par la création d'un corps de réserve. En quinze jours, au terme d'un mécanisme d'une extrême précision qui ne connaît presque aucune ratée, 3.600.000 hommes sont sous les armes, dont 1.700.000 dans la zone des armées. Alors que les travaux des champs battent leur plein, chacun est persuadé de partir pour quelques mois simplement, car la guerre ne peut être que courte entre pays développés, comme le proclament depuis plusieurs années hommes politiques, journalistes, industriels, banquiers et chefs militaires. Les premières semaines du conflit, les plus meurtrières de toute la guerre, assureront dans le sang, à tous les niveaux de la hiérarchie, les apprentissages qui n'avaient pas été au préalable menés en temps de paix.

Paradoxalement, si les études sont particulièrement nombreuses sur les engagements, les équipements, l'organisation du commandement ou l'état moral de l'armée française à partir du début de la campagne, très peu de travaux s'intéressent à ce qu'elle était effectivement au cours des mois précédents. Il y a là un véritable champ de recherche encore en friche, qui permettrait sans doute, d'une part, de mieux mesurer les modalités et l'efficacité du passage du temps de paix au temps de guerre au début du mois d'août 1914, et, d'autre part, de mieux comprendre le déroulement des premières semaines de campagne.